

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Bureau des Usagers de la Route

☎ 05 49 08 69 23

Courriel : pref-drlp2@deux-sevres.gouv.fr

DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE DE

VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

**A ENVOYER PAR COURRIER UNIQUEMENT EN
RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION A L'ADRESSE SUIVANTE :**

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Usagers de la Route
4 rue Du Guesclin BP 70000 - 79009 NIORT CEDEX 9

VOS COORDONNEES

NOM : _____ PRENOMS : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

NATIONALITE : _____

TEL FIXE : _____ et/ou TEL PORTABLE : _____

COURRIEL : _____

POUR LES ETRANGERS

TITRE DE SEJOUR N° : _____ VALIDITE : _____

PROFESSION ACTUELLE : _____

PERMIS DE CONDUIRE LES VEHICULES AUTOMOBILES

N° _ DELIVREE LE : _____

A : _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche, ainsi que l'authenticité des documents joints.

Fait le
(signature)

- 1ère demande
- renouvellement

Pièces à fournir :

1 – Photocopie recto verso d'une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ...)

2 – Photocopie recto verso du **permis de conduire B** non affecté par le délai probatoire

3 – Photocopie d'un **justificatif de domicile de moins de 6 mois** (facture EDF, quittance de loyer etc ...)

Pour les personnes hébergées :

Pièces à fournir par l'hébergeant : attestation d'hébergement, pièce d'identité, justificatif de domicile, mutuelle, sécurité sociale, impôt ...)

4 – **1 enveloppe affranchie** au tarif recommandé libellée à votre nom et adresse pour l'envoi de la carte.

5 – **2 photos d'identité récentes**

6 – Photocopies de la **visite médicale** passée chez un médecin **agréé par la préfecture des Deux Sèvres** en cours de validité.

7 – Attestation de **stage de formation professionnelle VTC** délivrée par un organisme agréé.

OU Justificatifs attestant **d'une année d'expérience en qualité de conducteur professionnel de personnes** durant les **dix dernières années** (joindre les copies des bulletins de salaire ou le contrat de travail)

8 – Attestation de moins de 2 ans de l'unité d'enseignement « **prévention et secourisme civiques** » de 1^{er} niveau.

Remise à jour mars 2016